

Pôle Tranquillité Publique
Sécurité et Réglementation
**Service Réglementation,
Foires et Marchés**

N° chrono : CF1/2023-01/1279

Affaire suivie par
Christophe BESSONNE
03 87 55 51 70
foires@mairie-metz.fr

Metz, le 13 février 2023

CIRCULAIRE AUX COMMERCANTS **DU MARCHÉ COUVERT ET DES MARCHÉS DE PLEIN VENT**

Une cellule de vente de produits alimentaires de 24 m² et de 80 m² de surface sera prochainement vacante au Marché Couvert – place Jean-Paul II à Metz.

La disponibilité de la cellule est prévue à partir du 1er mai 2023.

Tout commerçant intéressé **devra retirer un dossier de candidature** au Service Réglementation, Foires et Marchés au 59 rue de Chambièrre 57000 METZ ou le demander par mail à l'adresse : foires@mairie-metz.fr et le retourner à la mairie, accompagné des pièces suivantes :

- une copie de la carte de commerçant.
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile professionnelle.
- une copie de la Carte Nationale d'Identité.
- une copie des statuts de la société, le cas échéant.
- un extrait du registre du commerce et des sociétés (K-bis).
- un RIB
- des photographies des produits proposés.

L'ensemble des documents devra être remis pour le 1^{er} avril 2023.

Hervé NIEL

Adjoint au Maire